

Lettre ouverte à Mme la maire et à l'ensemble des élus municipaux de la Ville de Ste Foy les Lyon

(destinée à être lue en conseil municipal du 15/12/2022)

Mme la Maire, Mesdames et Messieurs les élus,

Nous sommes présents ce soir, pour vous faire part de notre mécontentement.

Ces dernières semaines, plusieurs écoles de Ste Foy ont connu des services restreints de cantine (repas devant être fournis par les parents) ou des annulations (de cantines, de garderie du soir ou du matin).

Ces dysfonctionnements du service public de la mairie ne sont pas nouveaux et perdurent depuis des années malgré les alertes répétés des parents d'élèves aux différents conseils d'école.

Lorsque nous évoquons le problème auprès du service vie scolaire, la seule réponse que l'on nous donne est : le problème est le même partout.

Il semblerait pourtant qu'ailleurs, on cherche des solutions.

Exemple à Blagnac où confrontée aux mêmes problèmes de recrutement de personnels pour les temps périscolaires, la ville a mené une vraie réflexion pour améliorer les conditions d'emploi et de travail de ses agents.

Changements déployés : hausse de la rémunération, amélioration du statut, changements des horaires de travail, intégration d'un temps de préparation pédagogique rémunéré...
Suite à ces changements les problèmes de recrutement ont cessé.

Tout cela nous démontre que des solutions existent.

Sur notre commune, si des actions ont été menées nous n'en n'avons pas eu connaissances. Et manifestement, elles n'ont pas porté leurs fruits puisque les problèmes persistent.

Bien sûr, nous n'envisageons pas que vous appliquiez un simple copié/collé des mesures prises à Blagnac mais bien que vous vous inspiriez de la méthode et de la volonté de changer les choses.

Aujourd'hui les différents parents signataires de cette lettre demandent à la mairie de Ste Foy de prendre un temps de réflexion, dans le but de résoudre ce problème récurrent.

Dans cette perspective, nous souhaiterions que la mairie s'engage :

- à fournir aux parents, dans un délai d'un mois, un état des lieux des conditions d'emploi et de travail du personnels en charge des temps périscolaire dans les écoles (type de contrat, rémunération, horaires, taux d'encadrement, gestion des absences).
- à soumettre aux parents, avant la fin de l'année scolaire, un plan d'action ambitieux destiné à mettre un terme au manque de personnel.

Mme la maire, Mmes et Messieurs les élus : la gestion des écoles est l'une des premières compétences de la ville. Les enfants sont l'avenir de notre nation et ils méritent d'être accueillis et gardés par du personnel en nombre, formés, correctement rémunérés et bénéficiant de conditions de travail profitables à tous. Nous sommes conscients que les problèmes ne se régleront pas d'un coup de baguette magique mais nous vous engageons à relever le défi d'une transformation des conditions d'accueil de nos enfants pour le bien-être de tous (enfants, parents et personnels de mairie).

Signataires : Les parents élus des écoles du Centre, Châtelain, La Gravière, La Plaine, Schuman et Paul Fabre.